

Dictée du 9 avril 2018 : récapitulations (La force de l'orthographe. GRÉVISSE) : L'avarice.

Elle [la passion de l'avarice] se nourrit et s'enflamme par les remèdes mêmes qui guérissent et éteignent toutes les autres
(Jean-Baptiste MASSILLON)

Les avares n'amassent que pour amasser ; ce n'est pas pour fournir à leurs besoins : ils se les sont toujours refusés ; leur argent fait leurs seules délices (*leur seul délice*)* et leur est plus précieux que leur santé, que leur réputation, que leur vie même ; toutes les actions, toutes leurs vues, toutes leurs affections ne se rapportent qu'à cet indigne objet. Personne ne s'y trompe ; et ils ne prennent aucun soin de dérober aux yeux du public la misérable préoccupation qui s'est emparée de leur existence tout entière ; car tel est le caractère de cette honteuse passion qu'elle n'empêche jamais qu'on ne la voie se manifester au-dehors et qu'elle ne soit un mystère pour personne, **excepté** pour ceux-là mêmes qui s'en sont faits les esclaves.

Toute autre passion sauve au moins les apparences : le coupable essaie de se cacher aux yeux du public ; **quant à** l'avarice, ceux que possède cette passion sordide ne la cachent qu'à eux-mêmes, mais ils la portent écrite dans leur langage, dans leurs actions, dans toute leur conduite et, pour ainsi dire, sur leur front.

L'âge et les réflexions guérissent d'ordinaire les autres passions, au lieu que celle-ci semble reprendre de nouvelles forces dans la vieillesse. Plus les avares vieillissent, avancent vers ces instants fatals où tous les biens qu'ils ont amassés, quelque solides qu'ils paraissent, doivent leur être ôtés, plus ils s'y attachent et plus ils considèrent les misérables trésors qu'ils ont accumulés comme une précaution nécessaire pour un avenir chimérique. Plus d'un, tout **décrépit**, ne conserve quelques restes de sensibilité que pour cette indigne passion ; on en a vu, à leur(s) dernier(s) moment(s), rassembler les forces que leur avait laissées la suprême maladie pour jeter encore des regards languissants sur un argent dont la mort allait les dépouiller pour l'éternité.

Bourdaloue avait les mêmes inspirations :

Certaines de ses préoccupations semblent rester très actuelles au début du XXI^e siècle :

« On veut être riche; voilà la fin qu'on se propose et à laquelle on est absolument déterminé. Des moyens, on en délibérera dans la suite; mais le capital est d'avoir, dit-on, de quoi se pousser dans le monde, de quoi faire **quelque figure** dans le monde, de quoi maintenir son rang dans le monde, de quoi vivre à son aise dans le monde; et c'est ce que l'on envisage comme le terme de ses désirs. On voudrait bien y parvenir par des **voies** honnêtes, et avoir encore, s'il était possible, l'approbation publique; mais, à défaut de ces voies honnêtes, on est secrètement disposé à en prendre d'autres et à ne rien excepter pour venir à bout de ses prétentions. »

- **Un mur décrépi** : décrépi est l'adjectif formé sur le participe passé du verbe décrépir, « retirer le crépi de » : il s'écrit sans consonne finale.
Recrépir une façade décrépie.
Tous les verbes du 2e groupe, auquel appartient décrépir, ont un participe passé qui se termine par -i : fini, franchi...

- **Un vieillard décrépit** : on écrit avec un t final l'adjectif décrépit qui signifie « vieux, usé, dégradé » en parlant d'un être vivant ou d'une construction. Le t se fait entendre au féminin.
« Un lion décrépit, goutteux, n'en pouvant plus » (Jean de La Fontaine).
On est décrépit quand on se trouve dans un état de décrépitude.
Un mur, une façade, une maison... peuvent être à la fois décrépis (sans crépi) et décrépits (dégradés).

L'AUTEUR :

Jean-Baptiste Massillon, né le 24 juin 1663 à Hyères et mort le 28 septembre 1742 à Beauregard-l'Évêque, est un homme d'Église français, évêque de Clermont en Auvergne.

Il rejoignit la congrégation des oratoriens, présents à Hyères, sa ville de naissance, à l'âge de 18 ans et commença d'abord par enseigner dans les collèges de son ordre, notamment à Pézenas en 1684 et 1685, et au séminaire de Vienne.

Il est ordonné prêtre le 22 septembre 1691. Ayant remarqué très tôt ses talents d'orateur, on fit appel à lui dès 1691 pour prononcer l'oraison funèbre de l'évêque de Vienne, Mgr Henri de Villars, puis celle de l'archevêque de Lyon, Mgr Camille de Neufville de Villeroy en 1693. Après ces "succès", il se réfugia à l'abbaye cistercienne de Sept-Fons. Le cardinal de Noailles, évêque de Paris, le rappela alors pour diriger le séminaire Saint-Magloire.

Très vite, il acquit une réputation de grand prédicateur, en 1700, il prêcha l'Avent à Versailles devant Louis XIV. Celui-ci, après avoir écouté un de ses sermons lui dit :

"Mon père, j'ai entendu plusieurs grands orateurs, J'en ai été content mais, après vous avoir entendu, je suis très mécontent de moi-même."

Madame de Coulanges écrivait à son propos dans une lettre du 3 mars 1704 à Madame de Grignan :

"Le père Massillon réussit à la cour comme il a réussi à Paris ; mais on sème souvent dans une terre ingrate, quand on sème à la cour, c'est-à-dire que les personnes qui sont fort touchées des sermons, sont déjà converties, et les autres attendent la Grâce, souvent sans impatience ; l'impatience serait déjà une grande grâce."

Il prononça plusieurs oraisons funèbres, entre autres celles des princes du sang, le Prince de Conti (1709), le Dauphin (1711), et celle du roi (1715) qui commençait par ces mots :

"Dieu seul est grand, mes frères et dans ces derniers moments surtout où il préside à la mort des rois de la terre".

Désigné comme évêque de Clermont le 12 novembre 1717. En 1718, il prêcha les sermons du *Petit carême* devant Louis XV alors âgé de 8 ans et il reçoit ses bulles de confirmation le 14 novembre 1718 et il est consacré le 21 décembre de la même année par André-Hercule de Fleury l'évêque de Fréjus. Il est élu membre de l'Académie française en 1718, en remplacement de l'Abbé de Louvois. Mais il ne s'y rendit qu'une seule fois, le 23 février 1719, jour de sa réception, préférant rester près de ses fidèles dans son diocèse. Il prend en effet possession de son siège le 29 mai 1719. Très apprécié dans son diocèse, il ne retourne à Paris qu'une seule fois pour

prononcer en l'abbatiale de Saint-Denis l'oraison funèbre de la duchesse douairière d'Orléans (la fameuse princesse Palatine), mère du Régent en 1722.

Au XVIII^e siècle, il fut souvent comparé à **Bourdaloue** et **Bossuet**. Ses sermons connurent de nombreuses éditions et ses Œuvres complètes furent plusieurs fois publiées au cours du XIX^e siècle.

Voltaire, qui se faisait lire *Le Petit carême* pendant ses repas, disait de lui :

"Le prédicateur qui a le mieux connu le monde ; plus fleuri que Bourdaloue, plus agréable, et dont l'éloquence sent l'homme de cour, l'académicien, et l'homme d'esprit ; de plus, philosophe modéré et tolérant."

Hommages :

Il est un des quatre évêques prédicateurs (avec Bossuet, Fléchier et Fénelon) représentés sur la fontaine Saint-Sulpice devant l'église Saint-Sulpice de Paris, érigée par l'architecte Louis Visconti en 1847.

En 1897, la ville d'Hyères honora Massillon avec un monument réalisé pour la statue par William Pécou et pour le piédestal par Émile Eude qui y traça les armes d'Hyères et de Clermont-Ferrand. Il existe une rue Massillon à Paris (dans l'île de la Cité), une École Massillon (4^e arrondissement) tenue par les Oratoriens ainsi qu'une rue et une école Massillon à Clermont-Ferrand, une école publique au Havre, au 101 rue Massillon.

A Pézenas, une rue porte son nom qui conduit à l'ancien collège des oratoriens.

Son nom apparaît également sur la façade de la Bibliothèque Sainte-Geneviève, Place du Panthéon à Paris.



Sur la place de l'église Saint-Sulpice, la fontaine aux quatre évêques date de 1847 avec les statues de Fénelon, Bossuet, Fléchier et Massillon.

Louis Bourdaloue, né à Bourges le 20 août 1632 et mort à Paris le 13 mai 1704, est un jésuite français. Brillant prédicateur connu pour la qualité de ses sermons qu'il récitait presque théâtralement, il prêchait, dit-on, les yeux clos. Son talent et sa réputation lui valurent de prêcher à la cour, où il fut surnommé « *roi des prédicateurs, prédicateur des rois* ». On a

considéré Bourdaloue comme « le plus janséniste des jésuites. » Il joua un rôle important à un moment difficile de l'histoire des jésuites français.

Son nom est attaché à un ruban de gros-grain entourant un chapeau (par allusion à son propre chapeau), et à une sorte de pot de chambre oblong, peut-être par allusion ironique à la longueur de ses sermons qui faisaient souffrir la vessie des dévotes¹. En outre, il est possible que son nom soit à l'origine du mot anglais loo.

La « tarte Bourdaloue », entremets chaud de frangipane et de poires saupoudré de macarons écrasés, tient son nom de la rue Bourdaloue à Paris, où était établi le pâtissier qui l'inventa.

Autour de l'avarice : En 1668, Molière écrit "La peste soit de l'avarice et des avaricieux", pour condamner ce défaut qu'est l'avarice

- **Les 7 péchés capitaux :**

➤ Quels sont les sept Péchés Capitaux ?

- L'Orgueil
- L'Avarice
- L'Envie
- La Colère
- La Luxure
- La Paresse
- La Gourmandise

➤ L'origine des 7 Péchés Capitaux :

Pour comprendre l'origine des Péchés Capitaux, il faut remonter à environ 400 après J.C. A l'origine, le moine Évagre le Pontique identifia huit passions ou pensées mauvaises : gourmandise, impureté, avarice, mélancolie (ou encore acédie), colère, paresse, vaine gloire et orgueil.

C'est ensuite le pape Grégoire le Grand, en 600 après J.C., qui fixa le nombre de péchés à sept, déclarant l'orgueil comme le plus grand des vices.

La liste des péchés fut définitivement fixée au début du 13^{ème} siècle par Thomas d'Aquin, religieux de l'ordre dominicain.

- **Les vertus cardinales :**

- la Chasteté,
- la Tempérance,
- la Prodigalité,
- la Charité,
- la Modestie,
- le Courage
- l'Humilité

Une vertu cardinale est une vertu qui joue un rôle charnière (l'adjectif « cardinal » vient du latin *cardo* qui signifie « charnière, pivot ») dans l'action humaine, notamment dans la doctrine morale chrétienne, et détermine les autres vertus. Les vertus cardinales sont au nombre de quatre et comprennent la prudence, la tempérance, la force d'âme et la justice. Elles ont été identifiées par Platon dans *La République*. Avec les trois vertus théologiques (foi, espérance et charité), elles forment les vertus catholiques.

- **L'avarice** a inspiré Molière pour sa pièce **l'Avare**, dont le personnage **Harpagon** désigne le prototype, le nom propre devient nom commun (antonomase).

HARPAGON

L'une des créations les plus fortes de Molière, Harpagon, appartient à cette catégorie de personnages qui sont passés à la postérité.

Molière a trouvé dans Euclion (*La Marmite*, de Plaute) le modèle de son avare. En l'appelant Harpagon, il lui donne un nom d'injure à l'intention des maîtres rapaces. De scène en scène, détail par détail, avec de plus en plus de relief jusqu'à l'aboutissement du fameux monologue, il dresse son portrait.

Homme de soixante ans avoués, Harpagon est classé au XVII^e siècle dans la lignée des barbons. Ses habits sont loin de le rajeunir : il est vêtu d'un pourpoint démodé retenu aux chausses par des aiguillettes, moyen plus économique que les rubans ; il porte une collerette, la fraise, qui le fait ressembler aux contemporains d'Henri IV. À ce tableau s'ajoutent des lunettes, signe de décrépitude à son époque. Cette apparence minable est aggravée par une « fluxion » qui lui provoque des quintes de toux. Ce portrait physique annonce le caractère.

Au moral, son état n'est guère plus brillant : atteint d'un virus qui le ronge, celui de l'avarice, il est à la fois ladre et usurier. Ladre, il économise et resquille sur les dépenses quotidiennes de la maison, sur l'entretien de son fils, sur la livrée des domestiques, sur l'avoine des chevaux ; il va jusqu'à demander à dame Claude de ne « point frotter les meubles trop fort de peur de les user ». Usurier, Harpagon cherche par les moyens les plus malhonnêtes à récupérer de l'argent. Il emprunte pour prêter, ce qui l'oblige, dit-il, à faire monter le taux d'intérêt de cinq à vingt-cinq pour cent. De plus, il demande une partie de la somme en nature. Mais, ironie du sort, c'est son fils Cléante que les rabatteurs dirigent sur lui.

Colérique, violent, obstiné, Harpagon est, au dire de son valet, « de tous les humains l'humain le moins humain, le mortel de tous les mortels le plus dur et le plus serré »

- **Synonymes** : radin, rapiat, grippe-sou, avare.
- **Antonymes** : dépensier, généreux..

Molière n'est pas le seul à avoir dressé le portrait de l'avare et de l'avarice, **Jean de La Bruyère** les décrit dans « *Les Caractères* »

Jean de La Bruyère, né à Paris le 16 août 1645 et mort à Versailles le 11 mai 1696, est un moraliste français.

*La Bruyère est célèbre pour une œuvre unique, **Les Caractères** ou les Mœurs de ce siècle (1688). Cet ouvrage, constitué d'un ensemble de brèves pièces littéraires, compose une chronique essentielle de l'esprit du XVI^e siècle.*

De l'effronterie causée par l'avarice

Pour faire connaître ce vice, il faut dire que c'est un mépris de l'honneur dans la vue d'un vil intérêt. Un homme que l'avarice rend effronté ose emprunter une somme d'argent à celui à qui il en doit déjà, et qu'il lui retient avec injustice. Le jour même qu'il aura sacrifié aux Dieux, au lieu de manger religieusement chez soi une partie des viandes consacrées, il les fait saler pour lui servir dans plusieurs repas, et va souper chez l'un de ses amis ; et là, à table, à la vue de tout le monde, il appelle son valet, qu'il veut encore nourrir aux dépens de son hôte, et lui coupant un morceau de viande qu'il met sur un quartier de pain : « Tenez, mon ami, lui dit-il, faites bonne chère. » Il va lui-même au marché acheter des viandes cuites ; et avant que de convenir du prix, pour avoir une meilleure composition du marchand, il lui fait ressouvenir qu'il lui a autrefois rendu service. Il fait ensuite peser ces viandes et il en entasse le plus qu'il peut ; s'il en est empêché par celui qui les lui vend, il jette du moins quelque os dans la balance : si elle peut contenir tout, il est satisfait ; sinon, il ramasse sur la table des morceaux de rebut, comme pour se dédommager, sourit, et s'en va. Une autre fois, sur l'argent qu'il aura reçu de quelques étrangers pour leur louer des places au théâtre, il trouve le secret d'avoir sa place franche au spectacle, et d'y envoyer le lendemain ses enfants et leur précepteur. Tout lui fait envie : il veut profiter des bons marchés, et demande hardiment au premier venu une chose qu'il ne vient que d'acheter.

Se trouve-t-il dans une maison étrangère, il emprunte jusqu'à l'orge et à la paille ; encore faut-il que celui qui les lui prête fasse les frais de les faire porter chez lui. Cet effronté, en un mot, entre sans payer dans un bain public, et là, en présence du baigneur, qui crie inutilement contre lui, prenant le premier vase qu'il rencontre, il le plonge dans une cuve d'airain qui est remplie d'eau, se la répand sur tout le corps : « Me voilà lavé, ajoute-t-il, autant que j'en ai besoin, et sans avoir obligation à personne », remet sa robe et disparaît. »

De l'épargne sordide

Cette espèce d'avarice est dans les hommes une passion de vouloir ménager les plus petites choses sans aucune fin honnête. C'est dans cet esprit que quelques-uns, recevant tous les mois le loyer de leur maison, ne négligent pas d'aller eux-mêmes demander la moitié d'une obole qui manquait au dernier paiement qu'on leur a fait ; que d'autres, faisant l'effort de donner à manger chez eux, ne sont occupés pendant le repas qu'à compter le nombre de fois que chacun des conviés demande à boire. Ce sont eux encore dont la portion des prémices des viandes que l'on envoie sur l'autel de Diane est toujours la plus petite. Ils apprécient les choses au-dessous de ce qu'elles valent ; et de quelque bon marché qu'un autre, en leur rendant compte, veuille se prévaloir, ils lui soutiennent toujours qu'il a acheté trop cher. Implacables à l'égard d'un valet qui aura laissé tomber un pot de terre, ou cassé par malheur quelque vase d'argile, ils lui déduisent cette perte sur sa nourriture ; mais si leurs femmes ont perdu seulement un denier, il faut alors renverser toute une maison, déranger les lits ; transporter des coffres, et chercher dans les

recoins les plus cachés. Lorsqu'ils vendent, ils n'ont que cette unique chose en vue, qu'il n'y ait qu'à perdre pour celui qui achète. Il n'est permis à personne de cueillir une figue dans leur jardin, de passer au travers de leur champ, de ramasser une petite branche de palmier, ou quelques olives qui seront tombées de l'arbre. Ils vont tous les jours se promener sur leurs terres, en remarquent les bornes, voient si l'on n'y a rien changé et si elles sont toujours les mêmes.

Ils tirent intérêt de l'intérêt, et ce n'est qu'à cette condition qu'ils donnent du temps à leurs créanciers. S'ils ont invité à dîner quelques-uns de leurs amis, et qui ne sont que des personnes du peuple, ils ne feignent point de leur faire servir un simple hachis ; et on les a vus souvent aller eux-mêmes au marché pour ces repas, y trouver tout trop cher, et en revenir sans rien acheter. « Ne prenez pas l'habitude, disent-ils à leurs femmes, de prêter votre sel, votre orge, votre farine, ni même du cumin, de la marjolaine, des gâteaux pour l'autel, du coton, de la laine ; car ces petits détails ne laissent pas de monter, à la fin d'une année, à une grosse somme. » Ces avarés, en un mot, ont des trousseaux de clefs rouillées, dont ils ne se servent point, des cassettes où leur argent est en dépôt, qu'ils n'ouvrent jamais, et qu'ils laissent moisir dans un coin de leur cabinet ; ils portent des habits qui leur sont trop courts et trop étroits ; les plus petites fioles contiennent plus d'huile qu'il n'en faut pour les oindre ; ils ont la tête rasée jusqu'au cuir, se déchaussent vers le milieu du jour pour épargner leurs souliers, vont trouver les foulons pour obtenir d'eux de ne pas épargner la craie dans la laine qu'ils leur ont donnée à préparer, afin, disent-ils, que leur étoffe se tache moins.